

Pourquoi utiliser un répertoire ?

La langue française compte environ 25 000 mots. C'est pourquoi les programmes 2008 mentionnent l'importance de privilégier la mémorisation « *des mots les plus fréquents, notamment les mots invariables, ainsi que des mots fréquents avec accents.* »[p22]. 1500 mots pour l'élémentaire ont été répertoriés comme étant les plus fréquents et mis en ligne sur le site éducol. Constituer un répertoire peut s'avérer utile car il permet d'organiser une répartition cohérente au sein de l'école.

Par ailleurs, cette échelle des fréquences a la particularité de tenir compte de la nature d'un mot. Ainsi le mot blanc apparaît-il 2 fois : comme adjectif (fréquence 6246) et comme nom (fréquence 972). Dans le répertoire des élèves, cette différence a été maintenue car elle permet d'ancrer la notion de nature des mots, sans faire apparaître la fréquence, bien sûr. Parfois, toujours dans cette échelle, certains mots apparaissent au féminin, quand ces derniers sont très fréquents. Par exemple, le mot noir apparaît 3 fois dans la liste : noir *adj*, noir *nom* et noire *adj*. Cette distinction n'a pas été retenue car elle complexifie le répertoire. Il vaut mieux appréhender la règle de formation du féminin des adjectifs de façon systématique et zoomer sur quelques particularités orthographiques si besoin plutôt que d'aborder seulement les féminins fréquents. Dans le répertoire de l'élève, on trouve donc *noir adj* et *noir nom*.

La répartition de l'ensemble de ces mots durant les 5 années, du CP au CM2, s'avère essentielle. Le répertoire a donc été conçu comme un outil unique de l'élève tout au long de l'élémentaire. Il doit donc être adopté par l'ensemble de l'équipe.

Une première proposition de répartition consiste à démarrer la mémorisation des 45 mots* les plus fréquents au CP, dès le deuxième semestre, sans nécessairement utiliser le répertoire. A partir du CE1, l'utilisation de ce dernier se met en place en révisant les mots du CP puis se prolonge avec les mots du CE1. Si chaque élève apprend en moyenne 10 à 12 mots, par semaine, du CE1 au CM2, il parvient à 1500 mots à la fin du cycle 3. Une seconde organisation est possible. Elle est très proche de la première et introduit l'utilisation du répertoire dès le CP, ce qui peut parfois être prématuré car l'utilisation du répertoire peut être fastidieuse.

Chaque équipe enseignante doit pouvoir opter pour l'organisation qui lui semble la plus adaptée.

570 mots sont en gras car ils représenteraient 80 à 90 % des mots d'un texte. Savoir les orthographier constitue donc un enjeu prioritaire pour les élèves. Ils nécessitent une attention particulière dès le cycle 2 et surtout au cycle 3 quand ils ne sont pas mémorisés.

Les mots ont été classés par ordre alphabétique pour permettre aux élèves une recherche rapide. La hauteur des bandes de mots a été calculée pour être collés sur un cahier répertoire de type 17x22.

Comment utiliser le répertoire ?

Il ne s'agit évidemment pas de faire « apprendre » ces mots, en dehors **d'un contexte d'emploi** ; cela n'aurait aucune signification et ne permettrait pas une mémorisation efficace. Les activités liées au vocabulaire, à l'orthographe lexicale mais aussi celles en lien avec les lectures (dans toutes les disciplines) et bien sûr les activités de productions d'écrits sont à privilégier pour créer ces contextes. Des activités, visant la mémorisation, peuvent alors être menées ; d'abord, dans le cadre de la classe, puis progressivement en autonomie. (cf article sur le site de la circonscription sur la mémoire)

Un code couleur est attribué à chaque mot, il indique l'année (la classe) où il est appris. Par exemple : violet pour le CE1, jaune pour le CE2, vert pour le CM1 et bleu pour le CM2. Lorsque l'enseignant donne un mot à apprendre, l'élève le recherche dans son répertoire. Il colorie la case prévue à cet effet selon le code couleur. Puis au verso, il recopie le mot. C'est le début de la mémorisation car le modèle n'est pas directement sous les yeux. Si une erreur s'est glissée en recopiant le mot et qu'elle a échappé à la vigilance de l'enseignant, l'élève conserve toujours une copie du mot correctement orthographié.

D'année en année, le cahier se remplit. L'élève conserve une trace des mots qu'il a appris. Lorsque certaines erreurs perdurent en production d'écrits ou dans une dictée, une attention particulière devra être portée sur les 570 (mots en gras) cités précédemment.

* les 45 mots outils (cf Lire au CP doc d'accompagnement)